



SaPInt – Salubrité des Planchers Intermédiaires

Le domaine d'application du DTU 51.3 en vigueur est très large et couvre aussi bien les planchers porteurs sur solivage que les planchers sur lambourdes ou de doublage mis en œuvre sur un support en béton. Pour les planchers sur solivage uniquement, lorsqu'il ne s'agit pas de planchers bas sur vide sanitaire, les sources d'humidification potentielles sont donc très éloignées.

La présente étude a permis de montrer que dans le cas des planchers sur solivage (hors planchers bas sur vide sanitaire), comme mentionné dans le DTU 51.3 : « aucune humidification n'est à craindre ». La sous-face des panneaux composant ces planchers peut donc ne pas être aérée au sens du DTU 51.3, quel que soit le revêtement de sol utilisé et quel que soit le type de local au-dessus ou sous le plancher, tant qu'il s'agit de locaux chauffés à faible ou moyenne hygrométrie.

Le cas des locaux potentiellement non chauffés en période hivernale a également été abordé dans la présente étude.

Ces conclusions sont également valables pour les planchers à base de panneaux CLT, car leur capacité hygroscopique beaucoup plus importante que les panneaux de faible épaisseur, dans des conditions équivalentes est beaucoup plus favorable.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Durability of intermediate floors

The scope of the DTU 51.3 (French National Standard for implementation of wooden floors) is very wide and covers both load-bearing floors on joists as well as floors on joists or lining installed on a concrete support. For floors on joist only, the potential sources of humidification are therefore very remote. This study has shown that in the case of floors on joists (excluding low floors on crawl spaces), as mentioned in DTU 51.3: "no humidification is to be feared". The underside of the panels making up these floors can therefore not be ventilated (following DTU 51.3 requirements), whatever the floor covering used and whatever the type of room above or under the floor, as long as they are rooms heated and at low or medium hydrothermal conditions.

The case of potentially unheated premises during the winter period was also addressed in this study.

These conclusions are also valid for floors based on CLT panels, because their hygroscopic capacity much greater than panels of low thickness, under equivalent conditions is much more favorable.

More information: www.codifab.fr

Réalisation :

Avec le soutien du :

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, fédère et rassemble 4200 PME et plus de 15 000 artisans, industriels français de l'ameublement et du bois. Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives :



Ces actions, collectives, ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de création, de production et de commercialisation, par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr